

Dans le suivi et la prise en soins de la douleur physique, il faut être vigilant face à toute modification ou évolution de la situation.

Signes cliniques, symptômes et signes d'alerte

- Perte d'estime de soi : changement de son apparence, de sa coiffure, etc.
- Perte de motivation à participer à certaines activités ou sorties
- Changement de caractère : agressivité, irritabilité, hypersensibilité, perte d'envie et de motivation, tristesse, changement rapide de l'humeur (promptitude à la colère ou aux larmes) ou inversement un état émotionnel « endurci », comme insensible aux autres
- Confusion
- Sentiment d'insécurité
- Mise en danger
- Refus/ rejet de traitement, arrêt de suivi médical
- Plaintes récurrentes : sommeil, fatigue, maux de dos, maux de tête, perte d'appétit, douleurs, etc.
- Chute ou syndrome post-chute
- Perte ou prise de poids visible, difficulté à entendre ou voir, modification dans ses capacités à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, à se lever et s'asseoir, essoufflement, etc.



Événements particuliers

- Retour d'hospitalisation
- Annonce d'une pathologie Veuvage ou décès d'un proche (aidant ou non)
- Modification des relations sociales (déménagement d'un proche aidant, arrêt de participation...)

Fiches thématiques

- Nutrition, dénutrition, réhydratation
- Chutes et risques de chutes
- Médicaments et risques iatrogéniques
- Douleurs, souffrance physique
- Troubles neurocognitifs
- Les aidants

Outils de repérage

- Fiche HAS "comment repérer la fragilité en soins ambulatoires" ?

Outils d'évaluation validés

- Présentation de l'EGS et outils validés : <https://www.ensemblepreve-nonsladedependance.fr/bien-veillir/cours-de-sensibilisation-a-demarche-aux-outils-de-levaluation-gerontologique-standardisee-egs/>

Des liens...
... pour aller
plus loin !

Quelles solutions proposer au patient ?

L'évaluation de la douleur par échelle visuelle analogique ou autre permet de transmettre une information

fiable et reproductible aux autres professionnels et permet de suivre l'évolution d'une douleur.

Cela permet aussi de montrer au patient que l'on a pris en compte sa souffrance physique.

Consultation vers le médecin généraliste avec orientation vers une évaluation interprofessionnelle en fonction

de l'origine de cette douleur (Masseur-kinésithérapeute, Chirurgiens-dentistes, médecin spécialiste, etc.)

Spécifiques professionnels de santé : Cotations, nomenclatures...

Les cotations

- Pour les médecins :

Pas de cotation particulière en médecine générale

- Pour les Masseurs-Kinésithérapeutes :

Travail sur la diminution de la douleur en fonction de la localisation, tête, membre inférieur, membre supérieur, tronc, ou zone plus précise.

Libellé de la prescription : massage et rééducation de la zone concernée

Cotation : elle dépend de la localisation et du diagnostic originel de la douleur

Nature des soins : les outils kinésithérapiques varient : massage, renforcement musculaire, étirements, proprioception, remise à l'activité physique progressive et aux AVQ...

La douleur étant souvent liée à un facteur pathogène, elle est prise en charge d'emblée par le Masseur-Kinésithérapeute pour toute pathologie entraînant ces douleurs (cf NGAP).